



La Commune de MAINVILLIERS (Eure et loir)

La commune de Mainvilliers appartient à la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole ». Cet ensemble intercommunal regroupe actuellement 66 communes autour de Chartres pour une population totale de plus de 140 000 habitants.

Sur un territoire d'une superficie de 1 192 hectares, la commune accueille 11 210 habitants en 2015, ce qui en fait la troisième commune de l'agglomération, après Chartres (40 000 habitants) et Lucé (15 700 habitants).

Mainvilliers souhaite s'inscrire dans une démarche de transition écologique en favorisant le recours aux modes actifs pour se déplacer sur le territoire. Pour y parvenir, la municipalité a fait le choix de réaliser un plan vélo afin d'accroître l'usage de ce mode de déplacement. Les objectifs de ce plan vélo sont de :

- Créer une stratégie d'aménagement du réseau cyclable en lien avec les réseaux existants (schéma directeur cyclable)
- Inciter à la pratique du vélo (installation d'abris vélo, communication, ...)
- Développer des services et des animations à destination des cyclistes (ateliers d'autoréparation, campagne de prévention et d'apprentissage, etc.)

Le service Aménagement Urbain et Développement Durable recherche dans ce cadre un stagiaire pour appuyer la municipalité dans la mise en œuvre de cette démarche.

Stagiaire plan vélo

Missions du stage :

- Définition d'un schéma directeur cyclable et priorisation opérationnelle (réalisation de cartographies) ;
 - o Réalisation du diagnostic du réseau cyclable existant et des pratiques associées
 - o Réalisations d'entretiens avec les acteurs locaux afin de connaître les besoins et les axes d'amélioration
 - o Construction du schéma directeur cyclable
 - o Réalisation d'un benchmark sur les aménagements cyclables et construction d'un cahier de références ;
- Mise en place d'une gouvernance partenariale sur le développement de la pratique du vélo
 - o Construction d'un comité partenarial « plan vélo »
 - o Identification des services et animations à mettre en place
 - o Réaliser un calendrier prévisionnel des actions envisagées
 - o Estimer un budget prévisionnel pour chaque action
- En lien avec le service communication, construire une campagne de communication auprès du grand public en faveur de la pratique du vélo.

Profil recherché :

- Formation supérieure dans le domaine de l'urbanisme, du développement durable, de la géographie, ou des mobilités (bac +4/5)
- Connaissance du domaine des déplacements et plus spécifiquement des modes actifs et des politiques cyclables
- Connaissance du fonctionnement des collectivités publiques.

Savoir-faire :

- Capacités d'analyse et de synthèse
- Qualité de la communication écrite et orale
- Pratique des outils informatiques (Microsoft, Open Office) et de cartographie (logiciel de SIG)

Savoir-être

- Capacités d'organisation et de travail en équipe
- Autonomie et rigueur
- Sens du relationnel, esprit de conviction, aisance à l'oral.

Durée : 6 mois

Rémunération : gratification légale

Rythme de travail : 35 heures hebdomadaires

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV)
En rappelant la référence annonce «AUDD-STAG »
Par courriel mairie@ville-mainvilliers.fr (en format PDF)

ou à l'adresse suivante :
Mairie de Mainvilliers
Service des Ressources Humaines
CS31101
28305 MAINVILLIERS CEDEX